

Quelle est la procédure la plus rentable pour louer un studio

Par Olivier 92, le 11/05/2011 à 12:41

Bonjour,

Ayant fini les travaux de rénovation d'un studio dont je suis propriétaire , je vais le louer (de particulier à particulier). Que dois je faire ?

Quelles sont les taxes ? que dois je déclarer ? quelle est la procédure à suivre pour etre en règle ?

D'avance merci , car j'ai essayé de me renseigner sur le net mais tout cela est très flou car je ne pense pas etre sous la loi Sellier ou ce genre de choses .

Par mclerot, le 30/08/2012 à 15:49

Vous pouvez également bénéficier de la Loi <u>Loi LMNP Censi-Bouvard</u> qui offre une défiscalisation de 11%.

Sinon avec le nouveau dispositif d'encadrement des loyers du 1er aout, il est possible d'augmenter de l'équivalent de 15% des travaux de rénovation effectués.